

Une journée dans votre quartier

Retour sur la visite du 26 septembre 2014

Les rencontres avec les riverains, les parents d'élèves, les commerçants des différents quartiers de Brunoy reprennent. Après une pause durant l'été, c'est avec le secteur de la pyramide que le Maire, Bruno GALLIER, et des élus ont échangé avec les participants durant toute la journée qui s'est déroulée ainsi :

- ✓ 8H20 : début de la journée à l'école maternelle du Chêne
- ✓ 10H20 : point de rencontre à l'angle de l'avenue Gambetta et de l'Avenue de la Garenne
- ✓ 11H30 : Place de la pyramide
- ✓ 16H20 : école élémentaire du Chêne
- ✓ 18H : place des fêtes
- ✓ 20H : réunion publique salle Leclerc

De nombreux riverains étaient présents tout au long de cette journée et ont pu aborder avec Monsieur le Maire des problématiques diverses et variées touchant leur quotidien. Vous retrouverez en dernière page l'ensemble des points évoqués qui concernent surtout la voirie, le stationnement, la propreté, etc...

Mais, au-delà des problématiques de certaines rues, des sujets plus généraux ont été mis en avant et concerne l'ensemble des riverains du quartier pyramide.

En voici les principaux thèmes :

1. La réforme des rythmes scolaires

Après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires par la municipalité, Bruno GALLIER a pu expliquer le dispositif aux parents d'élèves présents. Il a ainsi pu rappeler les préoccupations qui ont guidé les choix des élus :

- Ne pas pénaliser l'organisation actuelle de vie des familles. Aussi, la ville a mis chaque jour les moyens d'accueil adaptés afin que les parents n'aient pas à bouleverser leurs horaires de travail pour récupérer leurs enfants,
- Ne pas pénaliser financièrement les familles. Ainsi, les accueils supplémentaires ne vous sont pas facturés,
- Mettre progressivement un enrichissement au plan pédagogique des temps périscolaires.

2. La fibre optique

Le quartier de la Pyramide sera le premier quartier de Brunoy à être raccordé par la fibre optique. Les travaux ont commencé au début de l'année et se poursuivront jusqu'en mars prochain. La commercialisation des offres via les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) sera possible dès le mois d'avril 2015.

Le déploiement initial prévu par Orange ne concerne qu'une partie du quartier des pyramides (secteur situé entre l'avenue Pierre Prost et la RN6). Or la volonté de

Monsieur le Maire est d'étendre ce déploiement à la totalité du quartier. Aussi, une réunion avec les responsables d'Orange est prévue en novembre afin d'étudier la faisabilité d'un tel déploiement.

3. Développement du quartier et conséquences

NOUVELLES CONSTRUCTIONS PAVILLON + AVENIR ECOLES

4. Nationale 6 : propreté et prostitution

Sur ces deux sujets, les riverains ont été nombreux à indiquer à Monsieur le Maire que la propreté se dégradait le long de la Nationale 6 et que la présence de femmes se prostituant constituait un problème récurrent. Bruno Gallier est sensible à ces problèmes et, même si la Ville n'a pas de pouvoirs d'intervention en la matière, il a suggéré l'idée qu'une pétition citoyenne circule dans le quartier. Cette pétition serait soutenue par la ville et transmise à Monsieur le Préfet.

5. Intercommunalité

Le devenir de l'intercommunalité a été soulevé lors de la réunion publique. Bruno Gallier a rappelé les hypothèses d'évolution pour la ville de Brunoy :

- Hypothèse 1 : s'en tenir au schéma voulu par le Préfet de Région qui prévoit le regroupement des agglomérations du Val d'Yerres, du Val de Seine et des portes de l'Essonne.
- Hypothèse 2 : Fusion de 2 agglomérations seulement, la CAVY et le Val de Seine.
- Hypothèse 3 : La ville de Brunoy pourrait intégrer Paris Métropole

Monsieur le Maire a rappelé, qu'en l'état actuel des informations et des discussions, qu'aucune hypothèse n'avait été choisie ou écartée.

Retour sur les points particuliers évoqués lors de la visite :

- Mobilier Urbain : rajouter des poubelles aux abords de l'Ecole St Pierre
- Avoir souvent obstrué devant le garage Bonnet
- Avenue Garenne concernant le panneau « STOP » : faire réunion pour valider cet aménagement et voir si possibilité de stationnement en chicanes
- Rue de Montgeron : vérifier si le stationnement au droit de la pharmacie est conforme avec le Passage piéton.
- Y'a-t-il possibilité d'intégrer la rue de Montgeron en Zone 30 ?
- Allée des Orchidées : manque une plaque de rue
- Refaire la peinture du passage piéton Leclerc/Pyramide
- Signalé à la DIRIF la remise en état des feux sur RN6
- Demander à l'ONF de fermer l'entrée de la forêt Sénart
- Avenue de la petite pyramide : faire des comptages rue des cygnes pour comprendre le flux de circulation + signalement de stationnement illicite sur trottoir donc prévoir marquage au sol.
- Avenue de Chalandray : faire marquage au passage piéton à l'angle de la rue de l'Ermitage

- Au 84 avenue du Général Leclerc, neutraliser une place pour manque de visibilité (voir si possible inverser avec place de livraison)
- Rue des Grès : Problème de stationnement au niveau du Stade
- 32 Avenue d'Orléans : trou sur le trottoir le long de la façade